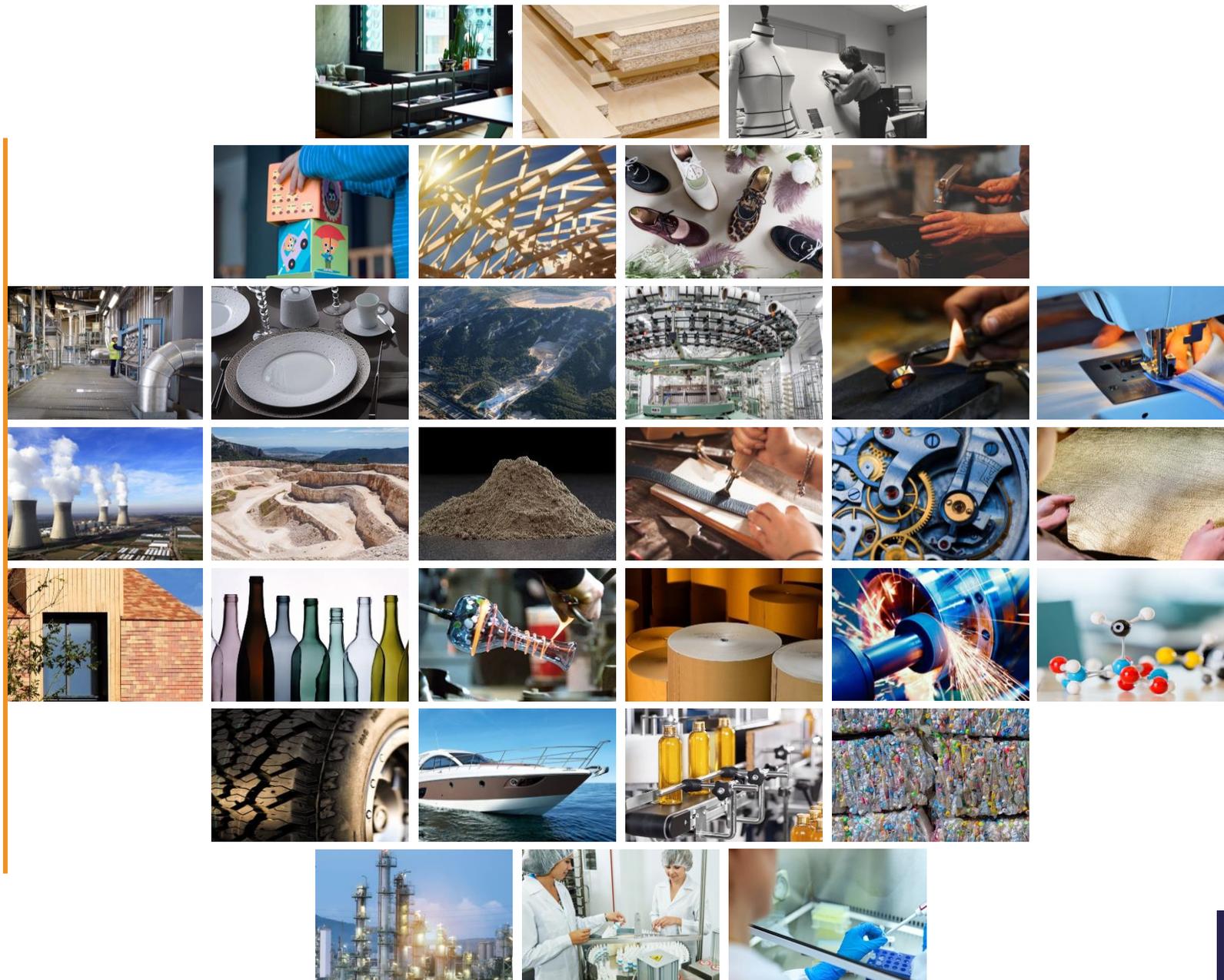




COMPÉTENCES
INDUSTRIES

PANORAMA DES BRANCHES PROFESSIONNELLES 2020



LE PANORAMA DES BRANCHES PROFESSIONNELLES D'OPCO 2i



COMPÉTENCES
INDUSTRIES

OPCO 2i a pour mission d'informer, de conseiller et d'accompagner les entreprises et les salariés de 32 branches professionnelles de l'industrie en France métropolitaine dans la mise en œuvre de leurs projets compétences, formations et alternance. À cet effet, les partenaires sociaux ont créé l'Observatoire Compétences Industries. Ce dernier a notamment pour mission de réaliser la consolidation des données sur l'emploi et la formation professionnelle de l'ensemble des 32 branches auprès desquelles intervient OPCO 2i.

Ce panorama interindustriel fournit un état des lieux harmonisé sur l'ensemble du périmètre d'OPCO 2i. Chaque panorama de branche présente les mêmes indicateurs, avec les mêmes sources de données, déclinés sur 4 volets.

LES VOLETS D'UN PANORAMA DE BRANCHE :

	<i>Sources :</i>		<i>Sources :</i>
Économique <ul style="list-style-type: none">▪ Nombre d'entreprises et répartition par taille▪ Nombre d'établissements et répartition géographique▪ Chiffre d'affaires	<ul style="list-style-type: none">- INSEE (DADS, ESANE, REE)- DARES- ACOSS- Table de croisement IDCC/APE- Entretiens avec des experts techniques	Alternance <ul style="list-style-type: none">▪ Nombre d'alternants▪ Répartition des alternants par région▪ Répartition des alternants par taille d'entreprise	<ul style="list-style-type: none">- Données OPCO 2i
Emploi <ul style="list-style-type: none">▪ Nombre de salariés▪ Répartition géographique, par taille d'entreprises, par âge, par famille de métiers, par sexe, CSP et contrat		Enjeux <ul style="list-style-type: none">▪ Enjeux principaux de la branche dans les années à venir vis-à-vis du contexte et des besoins	<ul style="list-style-type: none">- Entretiens avec des experts techniques- Publications



MENUISERIES, CHARPENTES ET CONSTRUCTIONS INDUSTRIALISÉES ET PORTES PLANES



2,2 Md€
chiffre d'affaires



670
entreprises



13 600
salariés



444
alternants



PORTRAIT

Les chiffres clés 2018



2,2 Md€ chiffre d'affaires

- 45% en menuiserie
- 30% en charpente



670 entreprises

- 70% de TPE
- 700 établissements

2019



13 600 salariés

- 81% d'hommes
- 93% en CDI

2020



444 alternants

- 373 apprentis
- 71 contrats de professionnalisation

Les activités et secteurs

Intégrée à la filière bois, la branche Menuiseries, charpentes et constructions industrialisées et portes planes englobe l'ensemble des activités industrielles dans ces domaines. En lien avec les activités de menuiserie de fenêtre, la branche intègre aussi des activités dans le plastique et la métallurgie.

Le principal débouché des produits de la branche est la construction et ses activités se divisent en 4 catégories principales :

- La menuiserie extérieure (portes et fenêtres principalement)
- La construction de bâtiment en bois
- La fabrication de structures et charpentes en bois
- La menuiserie intérieure (portes et escaliers)

Le périmètre des données statistiques

Les indicateurs de la branche Menuiseries, charpentes et constructions industrialisées et portes planes sont définis à partir du code de la convention collective IDCC 3222, anciennement 0083. Les salariés de la branche sont majoritairement dans les entreprises et établissements de code APE 16.23Z (Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries) dont ils représentent 42% des effectifs. Afin de dresser un portrait le plus complet possible, il intègre les activités suivantes, à proportion des salariés de la branche qui y sont présents : 22.23Z, 25.12Z, 41.20A, 43.32A. La liste complète des codes APE pris en compte pour le calcul des différents indicateurs de la branche est en annexe.



ÉCONOMIE

Les informations clés

670 entreprises et **700 établissements** répartis sur l'ensemble du territoire.

Quelques groupes leader et entreprises de tailles intermédiaires dominent un marché essentiellement composé **de TPE/PME locales**.

Un chiffre d'affaires estimé autour de **2,2 Md€ qui suit celui de la construction avec une hausse en 2017**.

670 entreprises

Nombre d'entreprises – REE 2015-18

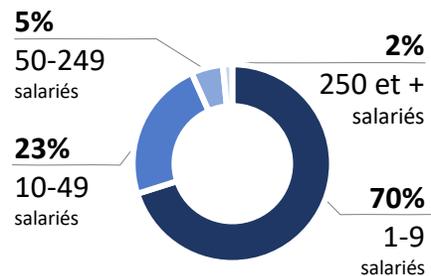


2015 2016 2017 2018

Après une baisse en 2015 qui a vu le secteur se contracter avec une baisse de la mise en chantier de logement, le nombre d'entreprises apparaît stable autour de 680.

70% de TPE

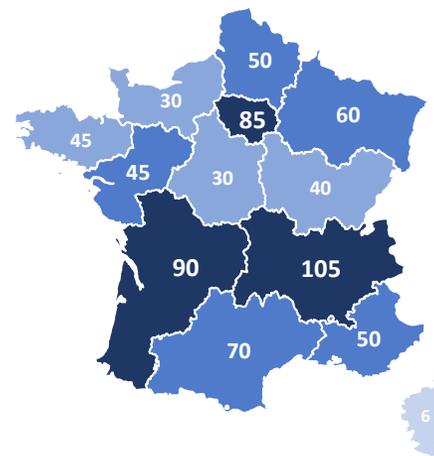
Part des entreprises - REE 2018



L'activité de fabrication des portes et fenêtres concentre les plus grandes entreprises. Les activités de charpente sont plutôt réalisées par des petites structures. Au global, une grande majorité des entreprises sont de petites tailles avec 70% d'entreprises de moins de 10 salariés.

700 établissements

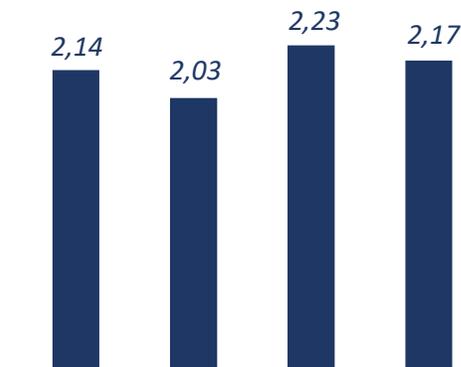
Nombre d'établissements – REE 2018



Le nombre d'établissements est proche du nombre d'entreprises, témoignant de la prépondérance de petites structures réparties équitablement sur le territoire au plus près des clients de la construction.

2,2 Milliards de CA

CA (Md€) par secteur - Esane



2015 2016 2017 2018

Le CA apparaît stable au cours des années après un point bas en 2016.



EMPLOI

Les informations clés

Des salariés principalement installés dans **l'Ouest, notamment en Vendée** qui regroupe de nombreuses entreprises de production de fenêtres et de portes.

Des **TPE très nombreuses**, mais ne regroupant que 10% des salariés.

Une **majorité d'ouvriers spécialistes de la menuiserie industrielle** auxquels s'ajoutent des monteuses et charpentiers qualifiés.

13 600 salariés

Nb de salariés en milliers – ACOSS

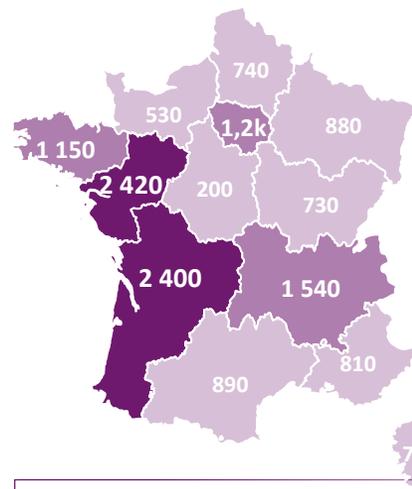


2016 2017 2018 2019

Le nombre de salariés apparaît stable au cours des dernières années.

1/3 de salariés dans l'ouest

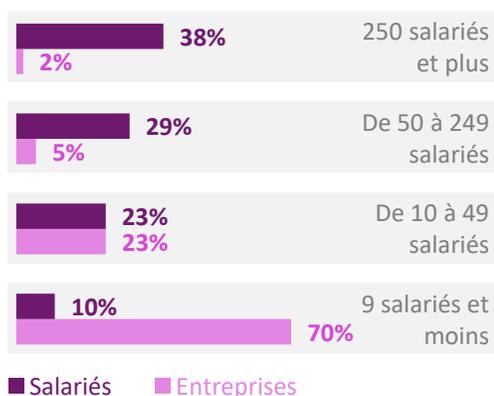
Nb de salariés – ACOSS 2019



Une grande partie des salariés sont installés sur la façade atlantique (Nouvelle-Aquitaine et Pays de la Loire) avec un bassin particulièrement actif dans la menuiserie : la Vendée.

62% en PME

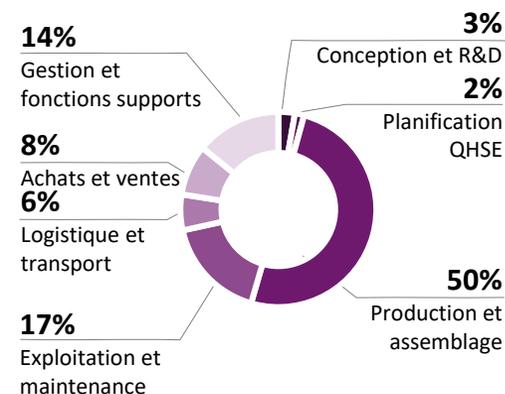
Part des entreprises/salariés – DARES 2017



Malgré le caractère industriel de la Branche, celle-ci intègre de nombreuses TPE artisanales. Celles-ci représentent environ 470 unités légales, mais regroupent très peu de salariés (~1 300 salariés).

50% en production

Part des salariés - DADS 2015



Les salariés sont en majorité des ouvriers qualifiés et non qualifiés de la menuiserie industrielle. On dénombre également une grande proportion de monteuses, menuisiers et charpentiers qualifiés.



EMPLOI

Les informations clés

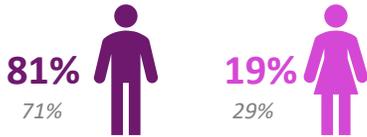
93% des salariés de la branche sont en CDI.

Une population salariée plutôt âgée avec 31% de plus de 50 ans et une **baisse du nombre de salariés de moins de 30 ans** entre 2012 et 2017 (-5 pts).

L'activité, très industrielle, emploie historiquement une **majorité d'hommes**.

19 % de Femmes

Part des salariés par sexe – DARES 2017

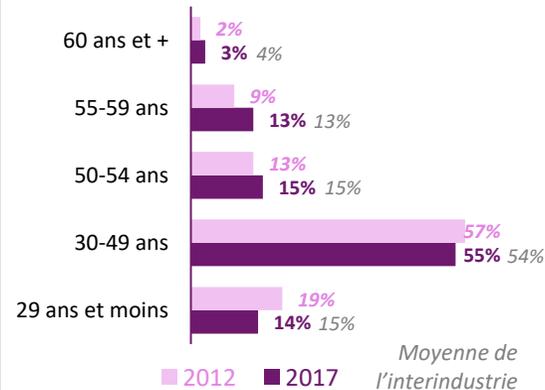


Moyenne de l'interindustrie

Les entreprises de la branche emploient une majorité d'hommes: 81% des salariés. Cela peut s'expliquer par la nature des activités majoritairement tournées vers la production industrielle, historiquement masculine.

31% de plus de 50 ans

Part des salariés par âge – DARES 2017

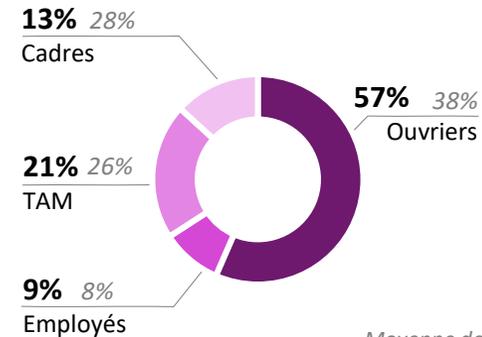


Moyenne de l'interindustrie

La pyramide des âges présente un profil relativement comparable au reste de l'industrie avec un nombre important de salariés de plus de 50 ans qui partiront à la retraite dans les 15 prochaines années.

66 % d'ouvriers/employés

Part des salariés par CSP – DARES 2017

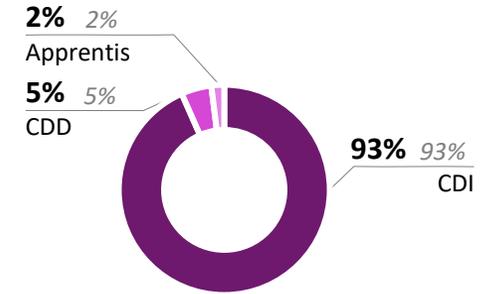


Moyenne de l'interindustrie

L'activité apparaît très industrielle avec une majorité d'ouvriers qualifiés et non qualifiés de la menuiserie industrielle. Le nombre de cadres est inférieur à la moyenne de l'interindustrie (13% vs 25% en moyenne). À noter que 30% des cadres sont des femmes.

93 % de CDI

Part des salariés par contrat – DARES 2017



Moyenne de l'interindustrie

Comme dans le reste de l'industrie, le taux de CDI est très élevé. Il reste stable au cours du temps.



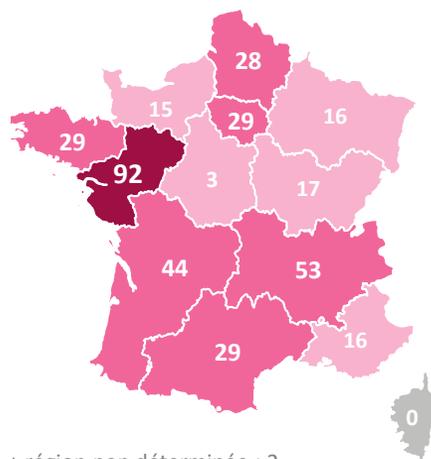
ALTERNANCE

APPRENTISSAGE

373 apprentis au 31/12/2020

25% en Pays de la Loire

Nb d'apprentis par région – OPCO 2i

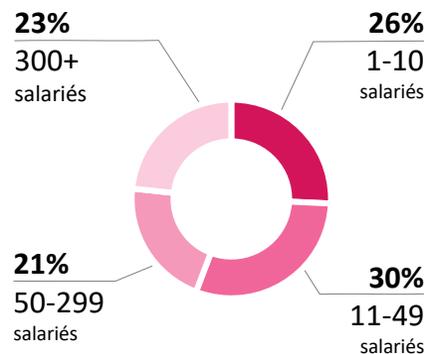


+ région non déterminée : 2

Les entreprises de la branche recourent au contrat d'apprentissage dans une proportion de 27 contrats pour 1 000 salariés.

30% dans les 11 à 49 salariés

Apprentis par taille d'entreprise – OPCO 2i



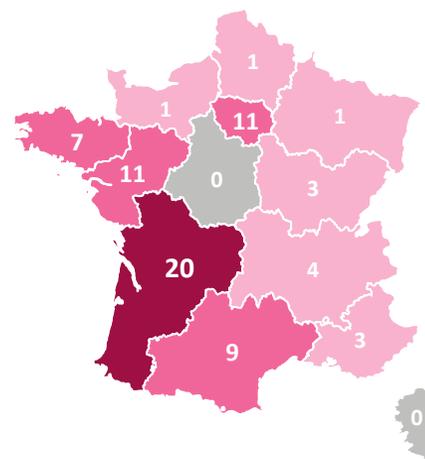
La majorité des salariés en contrat d'apprentissage de la branche sont employés par des entreprises de 11 à 49 salariés (30%).

CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION

71 contrats au 31/12/2020

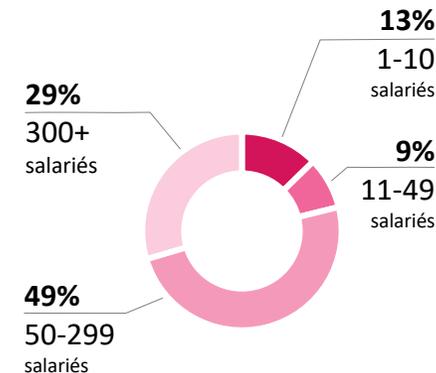
28% en Nouvelle-Aquitaine

Nb de contrats de pro. par région – OPCO 2i



49% dans les 50 à 299 salariés

contrats de pro. par taille d'entreprise – OPCO 2i



La majorité des salariés en contrat de professionnalisation de la branche sont employés par des entreprises de 50 à 299 salariés (49%).



ENJEUX

Principales problématiques et évolutions du contexte de l'activité de la branche



- Dans le cadre de ses activités d'huissierie et de menuiserie, la branche intègre **de plus en plus d'activités de menuiserie métal et plastique**.



- La branche est très liée au marché de la construction dont elle porte une partie des enjeux notamment en matière de **développement durable** :
 - **l'isolation des fenêtres** a un impact important sur la performance énergétique des bâtiments, notamment en rénovation.
 - **la construction bois** répond au besoin d'utiliser des matériaux naturels et recyclables dans la construction



- La branche est concernée par la **digitalisation** et notamment par le développement du **BIM**. Les entreprises doivent être capables d'utiliser ces outils pour pouvoir travailler sur des chantiers et s'interfacer avec les différents acteurs.



- Les impacts de la crise liée à la COVID-19 sont importants avec une mise à l'arrêt de la construction au T2 2020. Néanmoins le plan de relance devrait soutenir l'activité en 2021 en faisant la part belle aux travaux d'économie d'énergie.

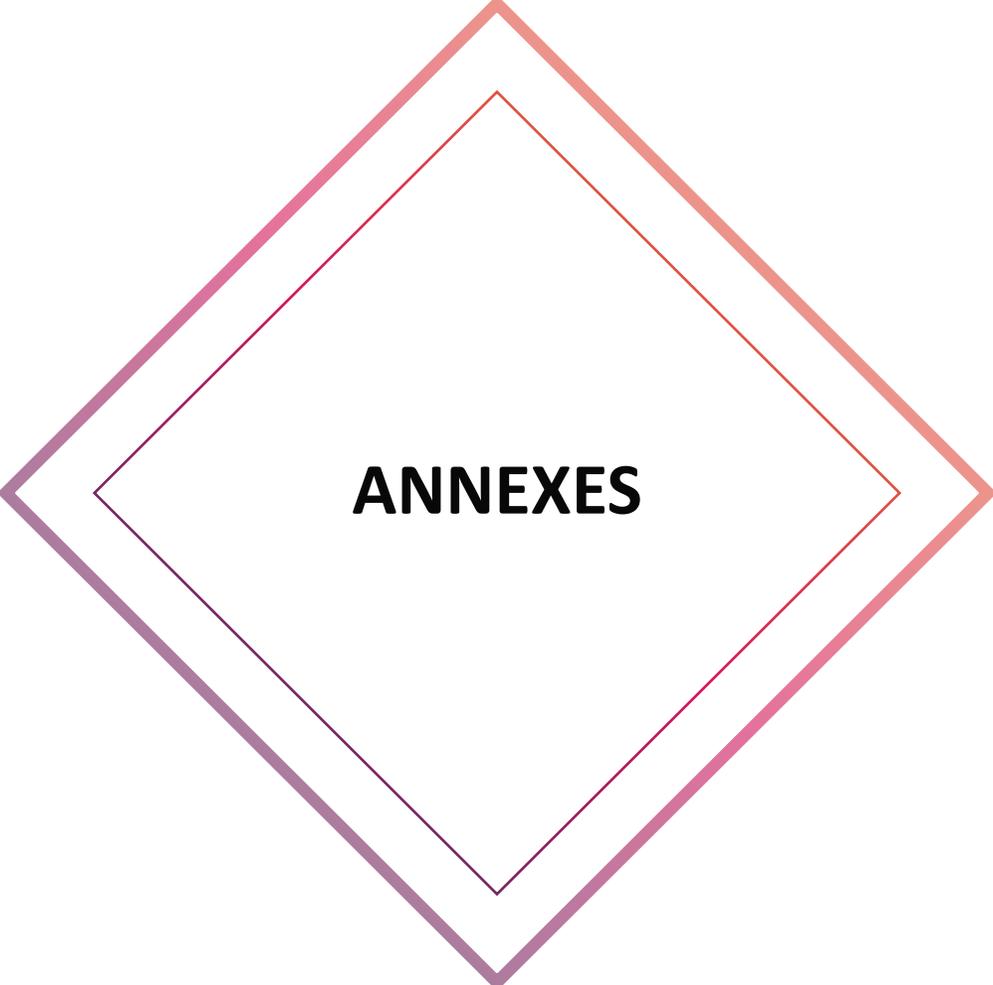
Principaux enjeux pour l'emploi et la formation des salariés de la branche



- La pyramide des âges permet d'anticiper de **nombreux départs à la retraite les 15 prochaines années**. Il sera nécessaire de compenser majoritairement ces départs par l'embauche de jeunes qu'il faudra former aux métiers.
- La **féminisation est également un enjeu important pour la branche**, notamment au niveau du recrutement des jeunes.
- Ainsi, afin de **renforcer son attractivité** auprès des jeunes et des femmes, la branche mène des actions de communication, par exemple avec la réalisation d'un film de promotion de ses métiers.



- **L'hybridation** de plus en plus fréquente des matériaux entre bois, métal et plastique entraîne un **élargissement des compétences** nécessaires en plus de la compétence traditionnelle en bois. Il faut en parallèle préserver celle-ci et notamment l'ingénierie, la maîtrise de la préfabrication et le montage.
- À cet effet, le développement de **parcours de formation** adaptés et de **nouveaux CQP** est un enjeu important pour la branche afin de faciliter l'embauche des jeunes et de développer le parcours professionnel. Le CQP « Menuisier industriel, fabrication de fenêtres et de portes » est en cours de création à cet effet.
- La branche veille également à la **mise à jour des référentiels de compétences** des principaux diplômes la concernant comme le CAP menuiserie.
- Enfin, le développement des **outils numériques** comme le BIM nécessite aussi le développement de **nouvelles compétences** pour les grandes comme les petites entreprises.

The image features two concentric diamond shapes (rhombuses) centered on the page. The inner diamond is a thin, light red line, and the outer diamond is a thicker, darker red line. The word "ANNEXES" is centered within the inner diamond.

ANNEXES

GLOSSAIRE

TPE	<p>Les très petites entreprises (ou microentreprises MIC) sont les entreprises occupant moins de 10 personnes, et qui a un chiffre d'affaires annuel ou un total de bilan n'excédant pas 2 millions d'euros. Les microentreprises font partie des petites et moyennes entreprises (PME) - INSEE.</p> <p>Nous ne retenons dans ce rapport que la condition du nombre de salariés et les TPE désignent en ce sens les entreprises de 1 à 9 salariés.</p>
PME	<p>Les petites et moyennes entreprises (PME) sont celles qui, d'une part, occupent moins de 250 personnes, d'autre part, ont un chiffre d'affaires annuel n'excédant pas 50 millions d'euros ou un total de bilan n'excédant pas 43 millions d'euros - INSEE.</p> <p>Nous ne retenons dans ce rapport que la condition du nombre de salariés et les PME désignent en ce sens les entreprises de 1 à 249 salariés.</p>
ETI	<p>Une entreprise de taille intermédiaire (ETI) est une entreprise qui a entre 250 et 4 999 salariés, et soit un chiffre d'affaires n'excédant pas 1,5 milliard d'euros soit un total de bilan n'excédant pas 2 milliards d'euros - INSEE.</p> <p>Nous ne retenons dans ce rapport que la condition du nombre de salariés et les ETI désignent en ce sens les entreprises de 250 à 4 999 salariés.</p>
GE	<p>Une grande entreprise est une entreprise qui vérifie au moins une des deux conditions suivantes : avoir au moins 5 000 salariés ou avoir plus de 1,5 milliard d'euros de chiffre d'affaires et plus de 2 milliards d'euros de total de bilan - INSEE.</p> <p>Nous ne retenons dans ce rapport que la condition du nombre de salariés et les GE désignent en ce sens les entreprises de plus de 5 000 salariés.</p>
Branche	<p>Abus de langage désignant une branche professionnelle. Une branche professionnelle regroupe les entreprises d'un même secteur d'activité et relevant d'un accord ou d'une convention collective – Ministère du travail.</p>
Secteur	<p>Un secteur regroupe des entreprises de fabrication, de commerce ou de service qui ont la même activité principale (au regard de la nomenclature d'activité économique considérée) - INSEE.</p>
Filière	<p>La filière désigne couramment l'ensemble des activités complémentaires qui concourent, d'amont en aval, à la réalisation d'un produit fini - INSEE.</p>
IdF	<p>Île-de-France</p>
AURA	<p>Auvergne-Rhône-Alpes</p>
kT	<p>1 000 tonnes</p>
k€	<p>1 000 €</p>
M€	<p>1 000 000 €</p>

LES SOURCES D'INFORMATIONS DES DONNÉES STATISTIQUES



L'INSEE est l'organe de référence en matière de statistiques publiques en France, tous domaines confondus. Il mène en propre un certain nombre d'enquêtes (notamment dans le domaine de l'emploi) et coordonne également les travaux des différents Services statistiques ministériels.



« L'Acoss est la caisse nationale des Urssaf. Elle définit les orientations en matière de recouvrement, de contrôle et de contentieux » sur le périmètre des cotisations de sécurité sociale et d'allocations familiales. Elle produit des statistiques sur les embauches, la masse salariale, les effectifs salariés, micro-entrepreneurs et particuliers employeurs.



« La direction de l'Animation de la recherche, des Études et des Statistiques est une direction de l'administration publique centrale française, qui dépend du ministère du Travail. ». Elle produit (sur la base de ses propres enquêtes et de données d'autres organes) des statistiques sur le dialogue social, l'emploi, la formation professionnelle, la santé au travail...



Depuis le 1er avril 2019, l'opérateur de compétences interindustriel, OPCO 2i, rassemble 32 branches professionnelles de l'industrie. Il reprend partiellement ou totalement les champs de compétences des OPCA OPCAİM, OPCA DEFi, OPCA 3+, AGEFOS-PME et OPCALIA . En tant qu'opérateur de compétences, OPCO 2i produit des statistiques sur l'alternance et la formation continue des salariés de ses branches.

NOTE MÉTHODOLOGIQUE



Volet économique

Le volet économique s'intéresse aux indicateurs suivants : nombre d'entreprises et répartition par taille, nombre d'établissements et répartition géographique, chiffre d'affaires.

Entreprises

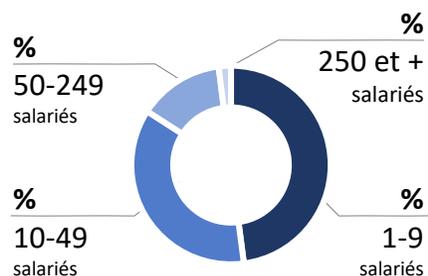
Nombre d'entreprises – REE 2015-18



2015 2016 2017 2018

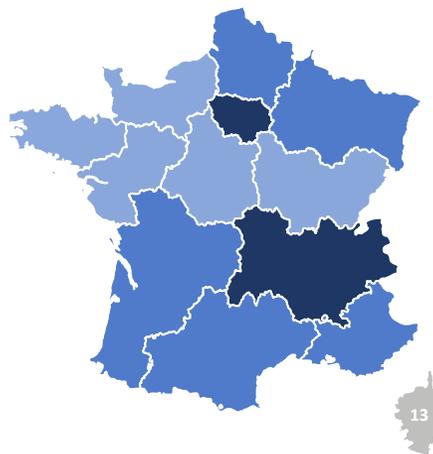
Répartition par taille

Part des entreprises - REE 2018



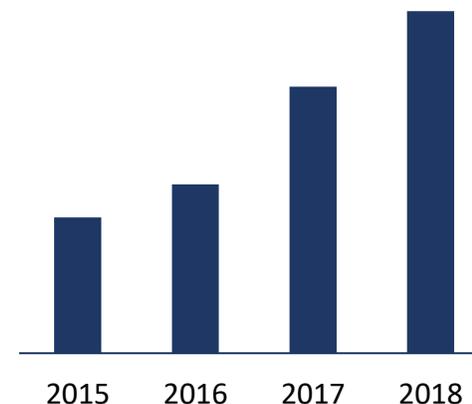
Établissements

Nombre d'établissements - REE 2018



Chiffre d'affaires

CA (Md€) par secteur - Esane



3 sources :

- Le [répertoire des entreprises et des établissements \(REE\)](#) de l'INSEE issu de la base SIRENE. Cette base donne la répartition du nombre d'entreprises et d'établissements par code APE, taille, commune et type pour les années 2015, 2016, 2017 et 2018.
- La [table de passage de la DARES « IDCC x APE »](#). Elle donne la répartition des salariés des différents IDCC par code APE pour les années 2015, 2016 et 2017 (issue des données de la DSN).
- Les [portraits statistiques de branche \(PSB\)](#) de la DARES qui donnent, pour les 250 principales conventions collectives, le nombre d'entreprises et le nombre d'établissements pour les années 2015, 2016 et 2017 (issus des données de la DSN).

Méthode de calcul : le nombre et les caractéristiques des établissements et entreprises de la Branche sont reconstruits en multipliant la base REE par la table de passage IDCCxAPE. Les données sont ensuite redressées pour être en cohérence avec les portraits statistiques de Branche du ministère du Travail, lorsqu'ils existent. Les coefficients de corrections 2017 et la table de passage IDCCxAPE 2017 sont appliqués aux données REE 2018.

Exceptions : pour certaines branches, le nombre d'entreprises est calculé en 2020 sur la base [SIRETxDCC](#) de la DARES (issue de la DSN) qui donne l'IDCC principal par SIRE. Les chiffres de 2015 à 2018 sont ensuite reconstitués à partir des tendances du REE 2016-18 de l'INSEE.

2 sources :

- [L'élaboration des Statistiques Annuelles d'Entreprises \(Esane\)](#) de l'INSEE. Elle donne le CA par code APE pour les années 2015, 2016, 2017 et 2018. Les secrets statistiques sont comblés par régression linéaire.
- La [table de passage de la DARES « IDCC x APE »](#) pour les années 2015, 2016 et 2017.

Méthode de calcul : le CA d'une Branche est reconstruit en multipliant la base Esane par la table de passage IDCCxAPE.

Exceptions : pour certaines branches, le CA calculé de cette manière ne représente pas la réalité d'autres sources sont alors utilisées.

NOTE MÉTHODOLOGIQUE



Volet emploi

Le volet emploi s'intéresse au nombre de salariés, leur répartition géographique, par taille d'entreprises, par sexe, âge, CSP, contrat et famille de métiers.

Nombre de salariés

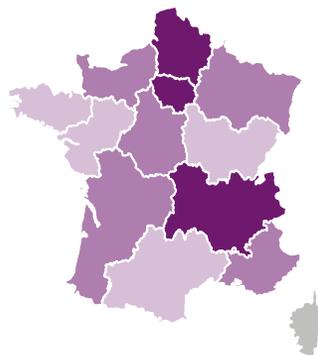
Nb de salariés en milliers - ACOSS



2016 2017 2018 2019

Répartition régionale

Nb de salariés – ACOSS 2019



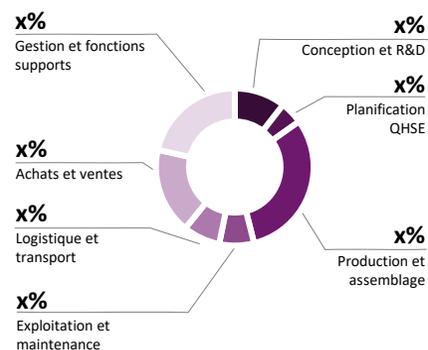
3 sources :

- [Les effectifs salariés de l'Acoss](#) qui donne la répartition du nombre de salariés par code APE, et par commune de 2016 à 2019.
- [La table de passage de la DARES « IDCC x APE »](#). Elle donne la répartition des salariés des différents IDCC par code APE pour les années 2015, 2016 et 2017 (issue des données de la DSN).
- [Les portraits statistiques de branche \(PSB\)](#) de la DARES qui donnent, pour toutes les conventions collectives, le nombre de salariés pour les années 2016 et 2017 (issus des données de la DSN).

Méthode de calcul : le nombre et la répartition géographique des salariés de la Branche sont reconstruits en multipliant la base ACOSS par la table de passage DARES/IDCC. Les données sont ensuite redressées pour être en cohérence avec les portraits statistiques de Branche du ministère du Travail, lorsqu'ils existent. Les coefficients de corrections 2017 et la table de passage IDCCxAPE 2017 sont appliqués aux données ACOSS 2018 et 2019. Les données sont également mises en cohérence avec la ventilation régionale des salariés de la DADS 2015.

Par familles de métiers

Part des salariés – DADS 2015



2 sources :

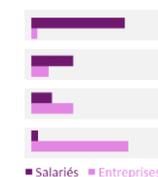
- Données DADS 2015 qui donnent la répartition des salariés par professions et catégories socioprofessionnelles (code PCS).
- Table de correspondance code PCS x familles de métiers OPCO 2i, créée par KYU.

Méthode de calcul : Le nombre de salariés par famille de métiers OPCO 2i est reconstitué en multipliant la base DADS par la table de passage PCS x familles de métiers.

Ces données étant de 2015, elles donnent un aperçu de la répartition par famille de métiers, qui a pu évoluer depuis.

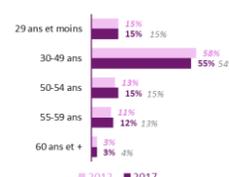
Par taille d'entreprises

#entreprises/salariés – DARES 2017



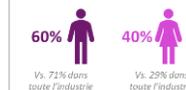
Âge

Part des salariés par âge – DARES 2017



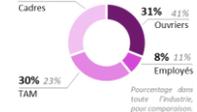
Sexe

Part des salariés par sexe – DARES 2017



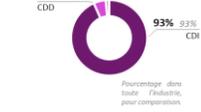
CSP

Part des salariés par CSP – DARES 2017



Contrat

Part des salariés par contrat – DARES 2017



1 source :

Les [portraits statistiques de branche \(PSB\)](#) 2017 de la DARES qui donnent, pour les 250 principales conventions collectives, les portraits sociodémographiques des salariés.

Méthode de calcul : La répartition des salariés pour les différents critères (taille d'entreprises, sexe, âge, CSP, Contrat) est reconstruite à partir des PSB 2017 de la DARES.

Exceptions : Pour les branches pour lesquelles il n'y a pas de portraits statistiques de branche (chaux, ciments, cordonnerie, cuirs et peaux, horlogerie, panneaux de bois), les données viennent de la base de recensement de l'INSEE 2017.

NOTE MÉTHODOLOGIQUE

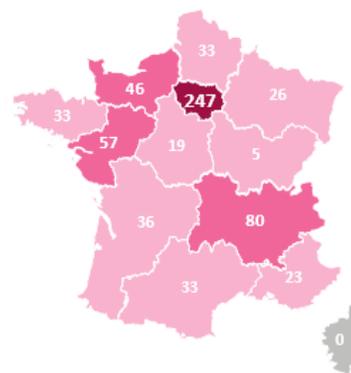


Volet alternance

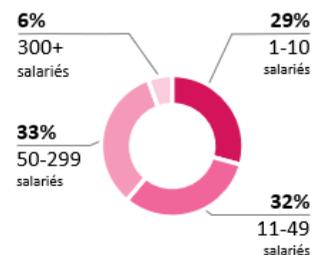
Le volet alternance s'intéresse aux nombres d'apprentis et de contrats de professionnalisation et à leur répartition par région et par taille d'entreprises.

APPRENTISSAGE

39% en Île-de-France
Nb d'apprentis par région – OPCO 2i

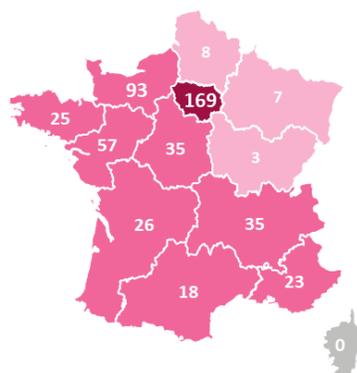


33% dans les 50 à 299 salariés
Apprentis par taille d'entreprise – OPCO 2i

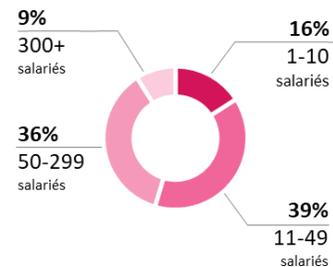


CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION

35% en Île-de-France
Nb de contrats pro par région – OPCO 2i



39% dans les 11 à 49 salariés
Contrats pro par taille d'entreprise – OPCO 2i



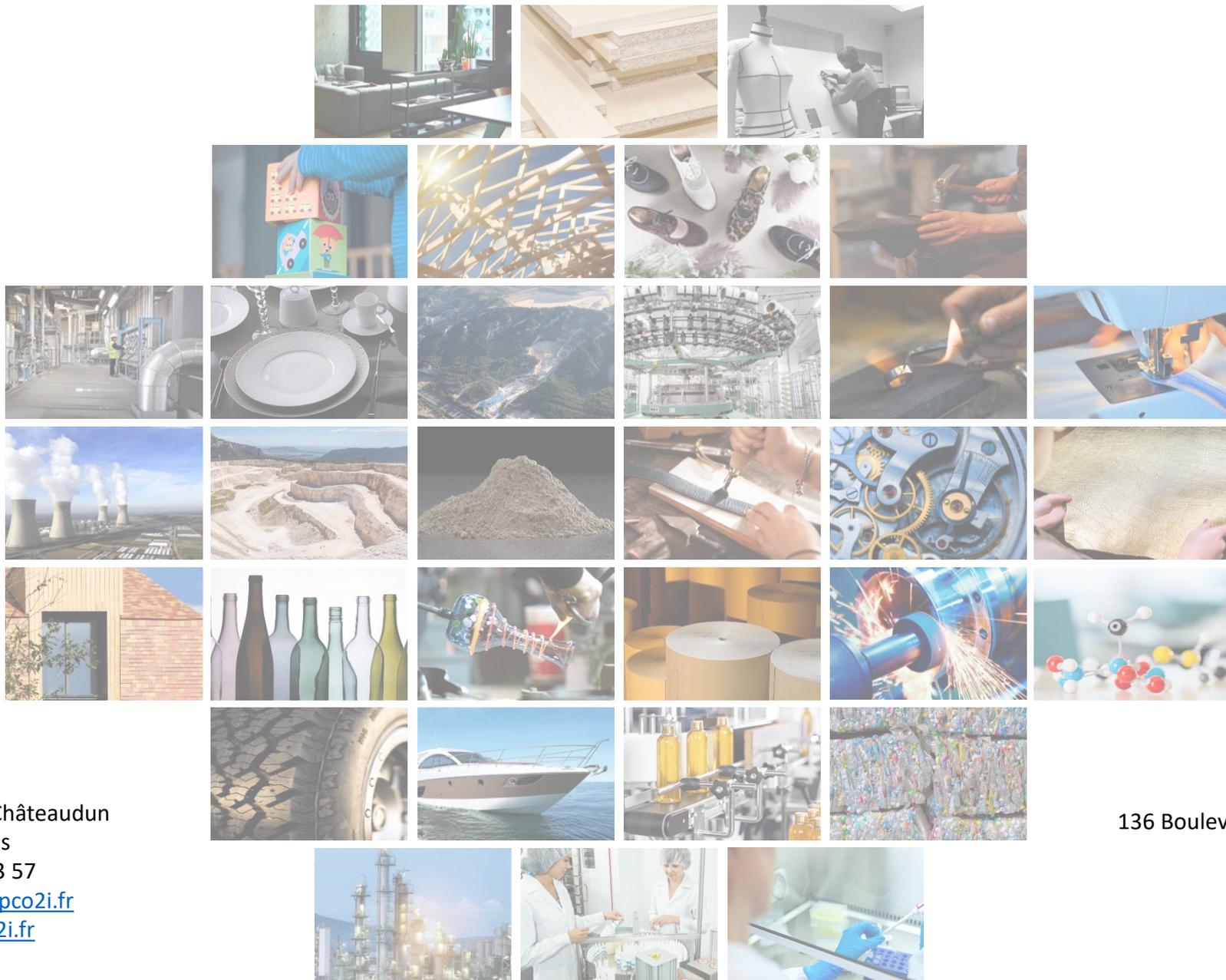
Les données 2020 des alternants en formation ont été fournies par OPCO 2i à partir de leur base de données :

- Nombre total d'alternants
- Répartition régionale
- Répartition par taille d'entreprises

CODES APE ET TAUX DE COUVERTURE MENUISERIES, CHARPENTES ...

Part des salariés de la branche dans chacun des codes APE – source DARES 2017

1610B	Imprégnation du bois	1%
1623Z	Fabrication de charpentes et d autres menuiseries	42%
2223Z	Fabrication d éléments en matières plastiques pour la construction	7%
2512Z	Fabrication de portes et fenêtres en métal	4%
3102Z	Fabrication de meubles de cuisine	4%
4120A	Construction de maisons individuelles	1%
4332A	Travaux de menuiserie bois et pvc	1%
4673A	Commerce de gros (commerce interentreprises) de bois et de matériaux de construction	1%
4799A	Vente à domicile	2%



COMPÉTENCES
INDUSTRIES

55 rue de Châteaudun
75 009 Paris
08 05 69 03 57
contact@opco2i.fr
www.opco2i.fr

136 Boulevard Haussmann
75 008 Paris
01 56 43 34 33
contact@kyu.fr
www.kyu.fr



kyu